



Programme de promotion « Interprofessionnalité dans le domaine de la santé »

Rapport annuel 2017

Table des matières

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
2	ÉLABORATION DES BASES NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE	4
2.1	DOCUMENTATION DU PROGRAMME	4
2.2	GOUVERNANCE	4
2.3	COMMUNICATION ET TRANSFERT DE PRATIQUES	5
3	MISE EN ŒUVRE	6
3.1	GESTION DU PROGRAMME	6
3.2	BASE DE CONNAISSANCES	7
3.3	MODÈLES DE BONNES PRATIQUES	11
4	BILAN DU TRAVAIL ACCOMPLI JUSQU'À PRÉSENT	13
4.1	RÉALISATIONS	13
4.2	DÉFIS	13
5	PERSPECTIVES	16
	IMPRESSUM	17

1 Contexte et objectifs

Dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, lancée en 2011, et de son intensification suite à l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse » en 2014, le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de mettre en œuvre le programme de promotion « Interprofessionnalité dans le domaine de la santé 2017–2020 ». Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de l'efficacité des soins de santé à travers le soutien de projets innovants concernant la formation de base, continue et postgrade ainsi que l'exercice de la profession. Il est composé de deux volets :

- a) Volet « Bases de connaissances » : l'objectif de ce volet est d'élaborer de nouvelles bases de connaissances sur des thèmes et questions précis, prédéfinis dans un catalogue de recherche.
- b) Volet « Modèles de bonnes pratiques » : l'objectif de ce volet est d'analyser et de documenter le fonctionnement et les facteurs de réussite de modèles existants sur lesquels prendre exemple.

Les équipes de chercheurs et de praticiens intéressées par l'étude des thèmes et questions de recherche prédéfinis pour le premier volet ont pu soumettre leurs offres, et celles souhaitant voir analyser leurs méthodes de travail pour les faire valider comme modèles de bonnes pratiques dans le cadre du second volet ont été invitées à se manifester.

Les travaux menés entre mi-2016 et fin octobre 2017 se divisent en deux phases :

- La période allant de mi-2016 à fin 2016 a été consacrée à la préparation des bases nécessaires à la mise en œuvre du programme de promotion, à savoir à l'élaboration de sa documentation (y c. du catalogue de recherche et des dossiers d'appel d'offres), des règles relatives à sa gouvernance ainsi que d'un plan de communication et de transfert de pratiques.
- En janvier 2017, la mise en œuvre effective du programme de promotion a commencé, avec d'un côté les activités générales de gestion du dispositif et de l'autre les activités spécifiquement liées aux volets « Bases de connaissances » et « Modèles de bonnes pratiques ».

2 Élaboration des bases nécessaires à la mise en œuvre

Pour préparer la mise en œuvre du programme, trois documents comprenant diverses annexes ont été élaborés.

2.1 Documentation du programme

La documentation du programme réunit les bases matérielles et formelles nécessaires pour les appels d'offres relatifs aux projets du programme de promotion. Destinée au public, elle est composée de deux parties.

2.1.1 Besoins en matière de recherche et de connaissances

La première partie de la documentation du programme contient un diagnostic des besoins en matière de recherche et de connaissances. Les filières de formation de base, continue et postgrade, universitaires comme non universitaires, ont expérimenté et même déjà partiellement intégré de nombreux éléments de la formation interprofessionnelle, mais il est incontestable que l'enseignement interprofessionnel doit être développé ces prochaines années dans le domaine de la santé. Comme base pour les appels d'offres, un catalogue a été dressé pour chaque projet de recherche, comportant une liste de questions ouvertes sur la formation (de base, continue et postgrade) et l'exercice de la profession. Ces deux catalogues de recherche ont été élaborés à partir

- d'une analyse détaillée de la documentation et de la littérature,
- d'une enquête réalisée par e-mail auprès d'acteurs concernés par la collaboration interprofessionnelle durant l'été 2016, et
- d'une série d'entretiens menés avec des professionnels travaillant dans des *settings* différents autour des thèmes et questions de recherche pertinents.

2.1.2 Bases pour les volets du programme

Le programme « Interprofessionnalité dans le domaine de la santé » est composé des volets « Bases de connaissances » et « Modèles de bonnes pratiques ». Pour chacun de ces volets sont décrits les objectifs, les exigences, les procédures, le calendrier et le cadre financier. En outre, des cahiers des charges pour les offres et des formulaires d'intérêt ont été préparés dans des annexes. Un autre élément important de la documentation sont les critères de sélection des modèles de bonnes pratiques.

2.2 Gouvernance

Le deuxième document est consacré à la gouvernance du programme et contient toutes les pièces internes nécessaires à la conduite du dispositif, à savoir

- le plan de gouvernance, qui définit les fonctions des différents organes et précise en particulier le rôle du comité consultatif,

- l'agenda de recherche, qui indique quand les appels d'offres relatifs aux différents projets doivent avoir lieu et comment les moyens à disposition doivent être utilisés dans le temps,
- un formulaire pour l'évaluation des offres soumises dans le cadre du volet « Bases de connaissances », un formulaire pour la sélection des « Modèles de bonnes pratiques » et un formulaire pour la sélection des offres soumises concernant la documentation de ces « Modèles de bonnes pratiques »,
- les procédures à suivre pour l'évaluation des rapports d'avancement, intermédiaires et finaux des projets de recherche du volet « Bases de connaissances » et des projets de documentation du volet « Modèles de bonnes pratiques »,
- un formulaire pour chaque évaluation des rapports d'avancement, intermédiaires et finaux des projets de recherche des volets « Base de connaissances » et « Modèles de bonnes pratiques » (pour la partie documentation de ce volet).

2.3 Communication et transfert de pratiques

Le troisième document décrit les actions du programme de promotion prévues dans les domaines de la communication et du transfert de pratique. Il aborde en particulier les groupes à cibler ainsi que les instruments de communication et de transfert de pratique. En outre, les tâches incombant aux différents acteurs du programme sont définies, ainsi que sont esquissés un calendrier et un plan de ressources. Le document contient en particulier une liste des revues spécialisées et publications d'associations importantes pouvant être utilisées pour la communication et le transfert de pratique, ainsi qu'une liste d'acteurs importants dans ces domaines.

3 Mise en œuvre

La mise en œuvre du programme de promotion « Interprofessionnalité dans le domaine de la santé » s'articule autour de trois axes : la gestion générale du dispositif, le volet « Bases de connaissances » et le volet « Modèles de bonnes pratiques ».

3.1 Gestion du programme

La direction stratégique du programme est assurée par la division Professions de la santé de l'OFSP, la direction opérationnelle par la section Développement professions de la santé de cette même division. Le suivi et le support techniques ont été confiés à la société *Interface Politikstudien Forschung Beratung*, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.

Les travaux de gestion du programme se sont jusqu'ici beaucoup concentrés sur la communication. En janvier 2017, l'OFSP a mis en ligne le site Internet du programme de promotion et publié également la brochure « Programme de promotion interprofessionnalité dans le domaine de la santé 2017–2020 » en trois langues. Durant l'été 2017, une première *Newsletter* a été publiée, destinée à informer périodiquement sur l'actualité du programme en matière de projets, publications et manifestations.

Le programme a par ailleurs été présenté lors du symposium organisé par l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) en décembre 2016 sur le thème « L'interprofessionnalité dans le système de santé : jusqu'ici – et ensuite ? ».

Afin d'informer le plus grand nombre de la possibilité de mener des projets de recherche dans le cadre du programme de promotion, un appel d'offres public a été lancé en janvier 2017. Cette procédure a contribué à mieux faire connaître le programme.

L'OFSP a mis sur pied un comité consultatif spécialement chargé d'assurer la qualité scientifique et technique. Il est composé des personnes suivantes :

- Dr Carlos Quinto, médecin de famille praticien ; senior scientist à l'institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH), chargé de cours au Centre pour la médecine de famille, Université de Bâle
- Maja Mylaeus, directrice de SanaCERT Suisse (fondation suisse pour la certification de la qualité dans le système de santé) et responsable du financement des soins pour la ville de Lucerne
- Marcel Mesnil, PD, pharmacien et secrétaire général de pharmaSuisse, Berne
- Pr Hannu Luomajoki, PD, responsable du programme de master en physiothérapie musculo-squelettique à la ZHAW, Zurich
- Alfred Künzler, chef du bureau de coordination du Réseau Santé Psychique Suisse, Berne

Le comité consultatif s'est réuni en octobre 2016 et septembre 2017. Lors de la première séance, les discussions ont essentiellement porté sur le catalogue de recherche. Lors de la deuxième séance, le comité a examiné de façon approfondie le projet du domaine Economie d'entreprise de la Haute école spécialisée bernoise (HES-BE) portant sur les incitations et les obstacles à la collaboration interprofessionnelle. Il a également procédé à une présélection des projets qui devraient être analysés et présentés en tant que modèles de bonnes pratiques.

3.2 Bases de connaissances

Entre janvier et septembre 2017, l'OFSP a mis au concours et attribué huit projets visant à élaborer des bases de connaissances.

	Titre	Mandataire	Direction	État	Coût (hors TVA)
M1	Formation, potentiel	Haute école spécialisée de Suisse italienne (SUPSI)	Monica Bianchi	En cours	150 000 francs
M2	Formation, potentiel	(annulé ; l'offre a été retirée)	-	-	-
M3	Formation, compétences	Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)	P ^r Marion Huber	En cours	191 000 francs
M4	Exercice de la profession, potentiel	Econcept Zurich	P ^r Barbara Haering	En cours	151 000 francs
M5	Exercice de la profession, incitations	Haute école spécialisée bernoise (HES-BE), domaine Economie d'entreprise	P ^r Sebastian Gurtner	En cours	175 000 francs
M6	Formation, programmes d'enseignement	Haute école spécialisée bernoise (HES-BE), domaine Economie d'entreprise	P ^r Andrea Gurtner	En cours	100 000 francs
M7	Formation, outils d'évaluation	Institut d'enseignement médical, Université de Berne	D ^r Sören Huwendiek, PD	En cours	96 000 francs
M8	Exercice de la profession, processus intra-institutionnel	Haute École de Santé Vaud, Hong Kong Polytechnic University, Université de Bâle	Veronika Schoeb	En cours	102 000 francs

Tableau 1 : aperçu général des projets lancés en 2017

M1 : analyse de l'impact d'une expérience de formation

Ce projet cherche à déterminer dans quelle mesure la formation interprofessionnelle de base peut permettre d'améliorer la qualité des soins, d'atténuer la pénurie de main d'œuvre et de réduire les coûts au sein du système de santé suisse. À cet effet, l'influence d'une nouvelle formation de base interprofessionnelle proposée depuis 2009 aux étudiants en soins infirmiers, en physiothérapie et en ergothérapie de la Haute école spécialisée de Suisse italienne (SUPSI) est analysée. .

Le projet repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives (*Mixed Method Design*). Tout d'abord l'attitude des étudiants et anciens étudiants de la filière Santé de la SUPSI vis-à-vis de la collaboration interprofessionnelle est relevée, au moyen du questionnaire internationalement validé « *Attitudes toward Health Care Teams* » (ATHCT). Dans une seconde étape, des entretiens sont menés auprès d'un grand nombre d'étudiants ayant participé à l'enquête quantitative, qui visent à apprendre comment se fait l'acquisition de compétences interprofessionnelles et en quoi cet acquis se modifie une fois que les étudiants se trouvent dans la pratique professionnelle.

L'étude est menée dans le canton du Tessin. Les participants sont recrutés parmi les étudiants de la SUPSI qui sont actuellement en première (n = 150) ou troisième année (n = 111) de bachelor en soins infirmiers, en

physiothérapie ou en ergothérapie, et également parmi d'anciens élèves de l'école ayant achevé leur formation de base depuis un (n = 88) ou deux ans (n = 81).

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour juillet 2018.

Direction du projet : Monica Bianchi, Haute école spécialisée de Suisse italienne (SUPSI)

M2 : leçons à tirer de dix ans d'efforts de développement couvrant tous les échelons et tous les settings

Ce projet s'intéresse lui aussi au potentiel de la formation interprofessionnelle de base, continue et postgrade, universitaire comme non universitaire par rapport à l'amélioration de la qualité des soins, à l'atténuation de la pénurie de main d'œuvre et à la réduction des coûts au sein du système de santé suisse. Il s'appuie sur le fait que la Fondation Careum promeut activement l'apprentissage par problèmes (APP, en anglais *Problem Based Learning* – PBL) depuis de nombreuses années, a mis en place une large palette d'offres de formation unique en Suisse, allant du diplôme d'assistant au titre universitaire, et collabore en outre avec la faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Sur le plan empirique, le projet vise à établir si l'approche APP a permis de renforcer la propension à la collaboration interprofessionnelle des diplômés, des utilisateurs des supports didactiques, des enseignants et des 100 établissements de soins concernés au cours des dix dernières années. Ceci grâce à l'analyse d'environ 2500 réponses recueillies à travers tout le pays dans le cadre d'entretiens, de débats d'experts et d'enquêtes en ligne, mais aussi grâce à l'étude parallèle des expériences faites à l'étranger. Les résultats obtenus sont contrôlés par un groupe de suivi et un réseau d'experts.

Durée : aucun contrat n'a encore été conclu concernant ce projet.

Direction du projet : Beat Sottas/Sylvia Kaap Fröhlich, Fondation Careum

M3 : compétences nécessaires à la collaboration interprofessionnelle et formats d'enseignement adaptés

Ce projet vise à définir les compétences nécessaires à la collaboration interprofessionnelle et à élaborer des formats d'enseignement adaptés au contexte suisse. Il doit en outre permettre d'aménager un cadre pour la formation et la collaboration interprofessionnelles approprié à toutes les professions de la santé.

Le projet se divise en trois phases. La phase 1 se compose d'une recherche et d'une analyse bibliographiques systématiques, destinées à inventorier l'ensemble des compétences et des formats d'enseignement. La phase 2 consiste à recueillir des données empiriques auprès de membres des différentes professions de la santé dans le cadre d'une enquête visant à obtenir une priorisation des compétences et des formats d'enseignement en relation avec le contexte suisse. La phase 3 consiste à évaluer et ajuster les résultats des phases 1 et 2 avec le concours d'experts suisses – spécifiquement choisis parmi les spécialistes actifs dans les domaines de la formation de base, continue et postgrade des professionnels de la santé et les décideurs chargés du développement des hautes écoles et des soins de santé – et en suivant des méthodes de consensus (conférence de consensus, méthode Delphi) afin justement d'atteindre le consensus le plus large possible aussi bien sur les compétences et les formats d'enseignement que sur la contribution que la Confédération pourrait apporter. Ce qui se dira dans ce cadre sera pris en compte dans le rapport final ainsi que dans les recommandations qui en découleront.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour septembre 2018.

Direction du projet : Pr Marion Huber, Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), en collaboration avec la faculté de médecine de l'Université de Zurich, la Fondation Careum et l'hôpital universitaire de Zurich

M4 : exercice de la profession – potentiel

Ce projet de recherche se consacre à la question du potentiel de la collaboration interprofessionnelle, entre professions universitaires et non universitaires, pour améliorer la qualité des soins, atténuer la pénurie de main d'œuvre et réduire les coûts (c.-à-d. d'augmenter l'efficacité) au sein du système de santé suisse. Il se divise en trois phases et suit une approche combinant plusieurs méthodes et perspectives :

- Phase I : développement des instruments d'enquête nécessaires pour la phase II sur la base d'entretiens exploratoires avec les principales parties prenantes et d'une analyse bibliographique, puis consolidation de ces instruments dans un plan détaillé ; consignation, en outre, des premiers résultats obtenus sur l'objet de la recherche.
- Phase II : les éléments centraux de la phase principale seront 15 observations en accompagnement (*go-alongs*) réalisées dans des *settings* ambulatoires, intermédiaires et stationnaires et combinées à des discussions de groupe (*débriefing des go-alongs*).
- Phase III : élaboration d'un rapport final détaillant les besoins et le potentiel de la collaboration interprofessionnelle *setting* par *setting*, et formulant des recommandations à la fois sur les mesures les plus efficaces pour promouvoir cette collaboration et sur le rôle de la Confédération ; présentation, en outre, d'instruments pour mesurer l'efficacité de la collaboration interprofessionnelle.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour octobre 2018.

Direction du projet : Pr Barbara Haering, Econcept Zurich, en collaboration avec l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et de l'Université de Lausanne.

M5 : incitations et obstacles à la collaboration interprofessionnelle dans l'exercice de la profession

Ce projet vise, d'une part, à identifier les incitations et les obstacles à la collaboration interprofessionnelle entre les professions universitaires et non universitaires du système de santé suisse, et d'autre part, à rechercher les mesures pouvant contribuer à asseoir les incitations, respectivement réduire les obstacles ainsi identifiés.

Un modèle scientifique de base axé sur le processus d'adoption des innovations permet de cerner complètement les facteurs qui influent sur la mise en œuvre de la collaboration interprofessionnelle. Ce modèle consiste à analyser les mécanismes qui commandent la transition du statut de non-utilisateur d'une innovation donnée à celui d'utilisateur, en se concentrant sur les éléments qui entravent cette transition, la favorisent et la déclenchent.

La première étape du projet consiste à identifier les différents facteurs qui influent sur la mise en œuvre de la collaboration interprofessionnelle. Elle se compose d'entretiens semi-directifs, dans le cadre desquels des « non-utilisateurs » sont interrogés sur les obstacles qui les empêchent de collaborer et les « utilisateurs » sur les moteurs qui les y poussent. La deuxième étape aura pour objectif d'identifier plus précisément les facteurs qui, parmi tous ceux identifiés, ont la plus forte influence dans différents contextes. Elle sera basée sur la méthode d'analyse multicritère (*Analytic Hierarchy Process*, AHP), qui consiste à mesurer le poids de chacun des paramètres intervenant dans un processus d'adoption ou de décision complexe et qui permet de comparer différents groupes.

Dans la troisième étape, les principaux facteurs d'influence et les mesures correspondantes seront testés sur leur efficacité dans le cadre d'une quasi-expérience : pour chaque mesure, un scénario sera développé puis présenté à des personnes encore « non-utilisatrices », qui indiqueront à quel point la mesure considérée pourrait les inciter à collaborer davantage sur le plan interprofessionnel. Le projet s'achèvera par la formulation de recommandations, à destination notamment de la Confédération.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire a été remis en novembre 2017.

Direction du projet : Pr Sebastian Gurtner, Haute école spécialisée bernoise (HES-BE), domaine Economie d'entreprise

M6 : intégration de contenus de formation dans les programmes d'enseignement

Ce projet vise à identifier, d'une part, les formats et contenus de formation continue et postgrade qui ont un effet positif sur les modes de pensée et de travail interprofessionnels, et d'autre part, les offres de formation continue et postgrade sur lesquelles miser à l'avenir pour améliorer le taux et la qualité de la collaboration interprofessionnelle au sein des organisations de santé.

En termes de méthode, les travaux se répartiront en plusieurs blocs successifs. Le premier bloc de travail commencera par un inventaire continu de tous les modules de formation proposés par les différents établissements d'enseignement. Cet inventaire, qui sera réalisé sur un semestre avec le concours des personnes de contact situées au sein des établissements, sera suivi d'une analyse qualitative de fond qui permettra de classer le contenu des modules recensés en catégories et de dégager ainsi une vue d'ensemble de l'offre existante, de son accessibilité, des acteurs impliqués ainsi que des contenus proposés dans les modules de formation.

Le deuxième bloc de travail s'intéressera aux résultats directs (*outcome*) des formations continues et postgrades. Il consistera à mesurer le gain de compétences interprofessionnelles réalisable grâce à ces formations au moyen d'un premier relevé effectué avant la participation aux modules considérés (enquête détaillée), puis d'un second relevé effectué après la participation (enquête longitudinale concentrée sur des aspects spécifiques).

Le troisième bloc de travail, basé sur les relevés effectués, aura pour objectif de formuler des recommandations empiriquement étayées sur les actions à engager concernant l'organisation de la formation interprofessionnelle continue et postgrade des différentes professions de la santé, de discuter de ces recommandations dans le cadre d'ateliers collectifs avec les représentants des organisations de santé ayant participé à l'étude ainsi qu'avec les acteurs du système de santé, puis d'en vérifier la faisabilité et la pertinence. Des concepts pour l'organisation future de la formation interprofessionnelle continue et postgrade seront en outre élaborés.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour mai 2018.

Direction du projet : Pr Andrea Gurtner, Haute école spécialisée bernoise (HES-BE), domaine Economie d'entreprise

M7 : formation et exercice de la profession – outils d'évaluation

Ce projet vise à déterminer comment mesurer et évaluer les effets de la formation (de base, continue et postgrade) et de la pratique interprofessionnelles dans le domaine de la santé. Il suit lui aussi une approche combinant plusieurs méthodes. Les travaux commenceront par une recherche bibliographique systématique.

Les résultats obtenus seront ensuite validés dans le cadre de groupes de réflexion, avec un comité d'experts suisse composé de spécialistes de la formation (de base, continue et postgrade) et de la pratique interprofessionnelles. Sur cette base, il sera procédé à l'élaboration et à la validation d'instruments suisses pour l'évaluation de l'interprofessionnalité (ISEIP). Ces derniers devront être efficaces, efficaces et conçus de façon à permettre l'évaluation de tous les éléments pertinents relatifs à l'*output*, l'*outcome* et l'impact de la formation (de base, continue et postgrade) et de la pratique interprofessionnelles.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour mars 2018.

Direction du projet : Dr Sören Huwendiek, PD, Institut d'enseignement médical, Université de Berne

M8 : collaboration interprofessionnelle dans la pratique stationnaire

Ce projet de recherche traite deux questions principales : Comment la collaboration interprofessionnelle est-elle organisée à ce jour dans les *settings* stationnaires pour accroître l'efficacité et la qualité des soins au sein du système de santé ? Quels domaines exigent des mesures concrètes, et à qui devrait incomber la responsabilité (principale) de ces mesures ?

En termes de méthodologie, le projet s'appuie sur trois composantes : premièrement, réalisation d'enregistrements vidéo de réunions interprofessionnelles, et examen de ces enregistrements à l'aide de la méthode de l'analyse conversationnelle ; deuxièmement, observation de situations concrètes de collaboration interprofessionnelle sur la base d'une grille d'analyse détaillée ; et troisièmement, conduite d'entretiens avec des responsables de groupes et d'instances d'échange interprofessionnel. Il est prévu de mener l'étude dans trois institutions différentes du domaine stationnaire (p. ex., en médecine interne, en réadaptation), et de réaliser cinq entretiens individuels (avec des responsables de groupes et de services) par institution. Les travaux se répartiront sur deux régions linguistiques, de sorte qu'il sera possible de formuler des recommandations pour toute la Suisse.

Durée : de septembre 2017 à août 2019 ; un rapport intermédiaire est attendu pour novembre 2018.

Direction du projet : Veronica Schoeb, Hong Kong Polytechnic University, en collaboration avec la Haute École de Santé Vaud (HESAV)

3.3 Modèles de bonnes pratiques

La collaboration interprofessionnelle doit se développer au sein du système de santé suisse. Pour ce faire, la documentation de modèles de bonnes pratiques en la matière doit permettre aux acteurs concernés de s'en inspirer pour mettre en place ou améliorer leurs propres modèles d'interprofessionnalité. Dans cette optique, l'OFSP a invité en mars 2017 les responsables de projets interprofessionnels à manifester leur intérêt à documenter de manière approfondie leurs activités. À ce jour, plus de 70 responsables ont répondu à l'appel de l'office. Il s'agit d'un très bon résultat, qui montre non seulement que l'interprofessionnalité intéresse beaucoup, mais aussi que de nombreux acteurs s'emploient déjà activement à faire avancer le sujet.

Par souci d'équité envers un maximum de modèles, le choix s'est porté sur une documentation à deux niveaux :

- Établissement d'un répertoire de projets : en préparation, il sera accessible au public et permettra aux personnes intéressées d'avoir une vue d'ensemble des modèles, initiatives et activités existant en Suisse dans le domaine de la formation et de la pratique interprofessionnelles. Ce répertoire

devrait être disponible au printemps 2018. Il sera publié sur le site Internet de l'OFSP (www.bag.admin.ch/ppinterprof) avec les projets déjà soumis, puis enrichi en continu à mesure que de nouveaux modèles seront transmis.

- Documentation détaillée de certains modèles correspondant aux thèmes prioritaires : parallèlement à la tenue du répertoire, certains modèles de bonnes pratiques seront documentés de façon détaillée. Ils seront sélectionnés en fonction des thèmes jugés prioritaires. Le premier thème prioritaire concerne les chaînes thérapeutiques impliquant plusieurs *settings*. Les modèles correspondant à ce thème sont en train d'être sélectionnés, et les documents y afférents examinés.

4 Bilan du travail accompli jusqu'à présent

4.1 Réalisations

Le programme de promotion a globalement bien démarré :

- Dès janvier 2017, le public intéressé a été informé sur le dispositif via un communiqué de presse (publié le 30 janvier 2017),¹ une brochure d'information et une *Newsletter* et un site Internet. Ce dernier est actualisé en permanence.
- S'agissant des mandats destinés à combler les besoins en matière de recherche et de connaissances, une procédure d'appel d'offres publique transparente, garantissant une égalité d'accès à l'ensemble des acteurs intéressés, a été lancée via la plateforme des marchés publics (Simap).
- Pour l'ensemble des huit projets de recherche mis au concours en 2017, 27 offres ont été reçues au total, ce qui témoigne d'un grand intérêt pour le sujet de l'interprofessionnalité.
- Les projets de recherche sélectionnés sont novateurs et ont déjà commencé.
- Pas moins de 70 responsables de modèles de bonnes pratiques interprofessionnelles ont répondu à l'appel lancé par l'OFSP en mars 2017 et manifesté leur intérêt pour une documentation approfondie de leurs projets.
- Un comité consultatif compétent a été constitué. Il veille à assurer la qualité des travaux menés dans le cadre du programme de promotion et contribue à son ancrage auprès de groupes d'acteurs importants du système de santé.

4.2 Défis

Bien que les travaux dans le cadre du programme de promotion se soient bien déroulés, ceci ne doit pas dispenser de prendre du recul sur un certain nombre de points, qui constituent autant de défis aujourd'hui partiellement relevés ou auxquels il s'agira de trouver des solutions adaptées ces prochaines années.

Défi n° 1 : procédure d'appel d'offres

Les premiers projets de recherche ont fait l'objet d'une mise au concours publique. Cette procédure présentait l'avantage de permettre à tous les acteurs intéressés – y c. à des acteurs non connus de l'OFSP – d'accéder aux mandats de manière équitable. Elle pose toutefois trois types de problèmes pour les projets de recherche :

- Premièrement, elle est très coûteuse non seulement pour les pouvoirs publics responsables mais surtout pour les soumissionnaires. Cette procédure est trop onéreuse pour des mandats de recherche tels que ceux attribués dans le cadre du programme de promotion « Interprofessionnalité », c'est-à-dire ne dépassant pas 150 000 à 200 000 francs. C'est ce qui explique le nombre relativement faible d'offres reçues suite à la première série de mises au concours.
- Deuxièmement, elle laisse peu de latitude aux soumissionnaires. Ces derniers ne peuvent en effet guère faire évoluer les questions de recherche ou fixer des priorités de travail. Ils doivent satisfaire aux critères fixés, notamment répondre à toutes les questions de recherche. Toute équipe qui se

¹ <<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-65450.html>>, consulté le 3 novembre 2017

concentre sur une seule de ces questions se disqualifie. Cela s'est traduit par des offres peu spécifiques.

- Troisièmement, le processus d'évaluation est très formalisé. La nécessité d'évaluer la qualité du contenu des offres séparément de l'aspect financier fait courir le risque de devoir retenir des propositions très bien placées sur le plan des coûts mais très moyennes sur le plan qualitatif.

Les responsables ont réagi à ces problèmes et la deuxième série de mises au concours s'est faite au moyen d'une procédure invitant à soumissionner, adressée à un cercle aussi large que possible d'institutions publiques et privées. Néanmoins, il faudrait que l'OFSP et les autres services fédéraux concernés s'engagent pour le développement d'une procédure de passation de marché public spécifique aux projets de recherche, qui permette à un maximum d'acteurs intéressés de soumettre une offre mais qui garantisse aussi que la proposition présentant la meilleure qualité, d'après des critères scientifiques, soit retenue.

Défi n° 2 : identification des questions de recherche appropriées

En 2016, les responsables du programme de promotion ont identifié les questions de recherche qu'il convenait d'étudier dans le cadre d'un processus relativement lourd. Maintenant que huit projets de recherche ont été lancés, il apparaît nécessaire d'examiner où se situent encore les besoins de connaissance et de vérifier si, parmi les thèmes du catalogue de recherche de 2016 à traiter, des questions sont déjà explorées en dehors du programme. Par ailleurs, il règne encore un certain flou, pour une partie des projets de recherche soutenus, sur les questions auxquelles ces projets pourront répondre *in fine* et sur le niveau de précision avec lequel ils le feront. C'est pourquoi il conviendra d'entamer en début d'année prochaine un processus rigoureux d'identification des questions urgentes encore en suspens.

Défi n° 3 : principe d'annualité

Le financement du programme de promotion étant soumis au principe d'annualité, les crédits non utilisés en fin d'exercice ne sont pas reportés mais annulés. Bien que les responsables du dispositif aient été conscients de ce point et qu'ils aient pris soin de lancer la mise au concours des projets de recherche très rapidement, employer les moyens à disposition pour 2017 a été une véritable gageure. Même s'il faut préciser que des facteurs externes ont également joué à ce niveau : un responsable de projet n'a, par exemple, pas pu débiter ses travaux à l'automne 2017 comme cela était prévu en raison de difficultés de ressources.

Défi n° 4 : modèles de bonnes pratiques

Pas moins de 70 responsables de modèles de bonnes pratiques interprofessionnelles ont manifesté en mars 2017 leur souhait de voir leurs projets documentés. Ce succès montre que ces acteurs sont très intéressés et très disposés à partager leurs connaissances et leurs expériences. Mais l'invitation de l'office a aussi suscité des attentes auxquelles il n'a pas encore été possible de répondre jusqu'à présent. En effet, vu l'importance du nombre de manifestations d'intérêt reçues, les responsables de l'OFSP ont d'abord dû déterminer si, d'un point de vue stratégique, il fallait documenter seulement quelques modèles sélectionnés selon des critères très stricts, ou s'il était préférable, pour le développement de la collaboration interprofessionnelle, de rendre publics un maximum de projets. Au terme de clarifications internes, et en accord avec le comité consultatif, les responsables du programme de promotion ont décidé de procéder à la fois à la constitution d'un grand répertoire de projets et à la documentation approfondie des projets particulièrement intéressants. Ces deux mesures sont en cours de préparation.

Défi n° 5 : renforcement de la notoriété du programme

Les contacts avec le contexte professionnel montrent que le programme de promotion et ses produits ne sont pas toujours bien connus des groupes cibles. Il importe donc d'accorder désormais davantage d'attention à la communication et au transfert de connaissances. Les responsables ont déjà engagé plusieurs mesures dans ce sens : mise en ligne en 2018 du répertoire de projets destiné à permettre aux personnes intéressées d'avoir une vue d'ensemble des modèles, initiatives et activités existant déjà en Suisse dans le domaine de la formation et de la pratique interprofessionnelles ; publication, cette même année, d'une documentation détaillée de certains modèles correspondant aux thèmes prioritaires ; tenue, normalement à l'automne 2018, d'une réunion conjointe avec l'ASSM.

5 Perspectives

Les défis qui restent à relever parmi tous ceux exposés au point précédent seront au cœur des travaux qui seront menés en 2018. Ceux-ci s'articuleront autour de trois axes :

Recherche et connaissances : combler les dernières lacunes

Le programme de promotion se déroulant sur quatre ans, tous les projets de recherche devront être achevés d'ici à mi-2020 afin qu'il reste du temps pour le transfert des connaissances acquises. Comme ces projets s'étendent généralement sur au moins deux ans, l'année 2018 est la dernière permettant d'aborder de nouveaux thèmes et de traiter les questions en suspens pour combler les dernières lacunes. Il va donc s'agir de mettre à jour le catalogue de recherche existant, en effectuant si possible une nouvelle enquête auprès des parties prenantes.

Modèles de bonnes pratiques : faire connaître et actualiser le répertoire de projets

Un autre objectif de l'année 2018 sera de répondre aux attentes suscitées par la vaste collecte de manifestations d'intérêt réalisée dans le cadre du volet « Modèles de bonnes pratiques » en publiant le répertoire de projets et la documentation détaillée, mais aussi en définissant la stratégie à adopter pour faire connaître ces productions.

Communication et transfert de pratiques

Discuter des résultats des projets de recherche avec les parties prenantes, et permettre ainsi leur diffusion au sein du système de santé, sera déterminant pour le succès du programme de promotion. La même chose vaut pour les modèles de bonnes pratiques. L'année 2018 sera donc aussi largement consacrée à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures appropriées en matière de communication et de transfert de pratiques.

Impressum

Auteurs

Andreas Balthasar (*Interface Politikstudien Forschung Beratung*)

Cinzia Zeltner (Office fédéral de la santé publique, OFSP)

Cette publication est disponible dans les langues suivantes :

Français
Allemand

Elle peut être téléchargée au format PDF sous
www.bag.admin.ch/ppinterprof

Décembre 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

Contact

Cinzia Zeltner, coordinatrice du programme

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

3003 Berne

+41 58 462 57 68

interprofessionalitaet@bag.admin.ch

www.bag.admin.ch/ppinterprof

**Programme de promotion « Interprofessionnalité
dans le domaine de la santé »**